



POST TELEGRAS LVA

ARRÊTÉ

relatif à de nouvelles dénominations de chemins pour le morcellement du domaine du Bouchet (section Petit-Saconnex).

du 17 novembre 1953

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de donner un nom à la nouvelle artère destinée à relier la route de Meyrin à la rue Pestalozzi et à deux nouveaux chemins desservant le morcellement du domaine du Bouchet, Ville de Genève, section Petit-Saconnex;

vu les propositions du service des archives d'Etat, en date des 10 mars 1953 et 26 octobre 1953;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de Genève, en date du 3 novembre 1953;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931,

ARRÊTÉ :

De donner :

1.- le nom de "Rue des Fontaines Saintes" à la nouvelle artère destinée à relier la route de Meyrin à la rue Pestalozzi.

Le nom de Fontaines Saintes est antérieur à celui du Bouchet; il a déjà été relevé par M. Louis Blondel dans un document de 1286.

2.- Le nom de "Chemin Buisson" au chemin reliant le chemin du Bouchet à la nouvelle artère dénommée rue des Fontaines Saintes, du nom d'une famille bourgeoise en 1609, qui a donné à la République plusieurs syndics, magistrats et officiers au service de la France, notamment, Léonard Buisson, 1643-1719, trente ans conseiller et syndic, chargé de mission en 1676 auprès de Louis XIV; Ami Buisson 1649-1721, colonel au service de France en 1715; Jean-Louis Buisson, mort en 1742, bienfaiteur des établissements de charité, chargé de missions en Suisse auprès du roi de Sardaigne et auprès de Louis XV.

3.- Le nom de "Chemin Mestrezat" au chemin actuellement sans issue débouchant sur le nouveau "chemin Buisson", du nom d'une famille genevoise dès 1524, qui a donné plusieurs théologiens, pasteurs et professeurs; de plus Abraham, 1651-1721, syndic en 1710.

./.

Séance du 17 novembre 1953

chargé de missions à l'étranger, et surtout Domaine 1593-1658, six
fois syndic, fondateur de la Chambre des blés en 1628.

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en
vigueur.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

F. Bombel

Communiqué à :

Travaux 8 ex.
Ville 1 ex.
Archives 1 ex.

